



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
SAÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté,
de l'immigration et des libertés publiques**

Bureau des élections et de la réglementation
Tél : 03 84 77 70 00
Mél : pref-elections@haute-saone.gouv.fr

Vesoul, le 17 juin 2024

**Procès-verbal de l'installation de la commission locale de propagande
pour les élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024**

Lundi 17 juin 2024 à 14h00

En application du code électoral et notamment de ses articles L.166 et R.31 à R.39, ainsi que du décret n°2024-527 du 9 juin 2024 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale, la commission locale de propagande s'est réunie ce jour au Parc des expositions à Vesoul.

Etaient présents :

- M. Eric SARRET, premier vice-président au tribunal judiciaire de Vesoul, président de la commission ;
- M. Fabrice VUILLAUME, directeur de la citoyenneté, de l'immigration et des libertés publiques à la préfecture de la Haute-Saône, membre de la commission, représentant M. le Préfet ;
- M. Bruno LOICHEMOL, chef du bureau des élections et de la réglementation à la préfecture de la Haute-Saône, adjoint au directeur, membre suppléant de la commission, représentant M. le Préfet ;
- Mme Sylvie PANIER, responsable d'équipe Logissimo à La Poste, représentant l'opérateur chargé de l'envoi du matériel électoral ;
- Mme Bilge UGURLU, adjointe au chef du bureau des élections et de la réglementation ;
- Mme Nathalie HURAUX, du bureau des élections et de la réglementation, secrétaire de la commission

L'ordre du jour était le suivant :

- installation officielle de la commission locale de propagande ;
- rappel de l'arrêté n°70-2024-06-14-00010 du 14 juin 2024 instituant dans le département de la Haute-Saône une commission de propagande chargée d'assurer l'envoi et la distribution des documents de propagande électorale à l'occasion des élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024 ;
- rappel du rôle de la commission ;
- indication du lieu où la commission sera appelée à effectuer le contrôle de la propagande électorale ;
- rappel des conditions de livraison et notamment du fait que la commission n'est pas tenue d'adresser les matériels reçus hors délais.

.../...

A l'ouverture de la séance, le président déclare installée la commission de propagande instituée par l'arrêté préfectoral n° 70-2024-06-14-00010 du 14 juin 2024.

Les points suivants sont ensuite abordés :

1 Rappel du rôle de la commission de propagande

La commission est chargée :

- > d'acheminer la propagande (circulaire et bulletin de vote) aux électeurs ;
- > de faire parvenir à chaque mairie les bulletins de vote des candidats.

2 Lieu et calendrier de réunion de la commission de propagande

- > le site opérationnel pour effectuer les travaux de la commission est le suivant :

Parc Expo 70
Zone Technologia
1 rue Victor Dollé
70000 VESOUL

- > la date limite de dépôt des déclarations et des bulletins de vote, sur le site opérationnel indiqué ci-dessus est fixée :

au mardi 18 juin 2024 à 18h00 pour le 1^{er} tour
au mardi 2 juillet 2024 à 18h00 en cas de 2^{ème} tour

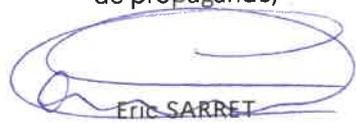
étant rappelé qu'au-delà de ces horaires, la commission de propagande ne sera plus tenue d'assurer l'envoi des documents aux électeurs.

- > la commission se réunira le mardi 18 juin 2024 à 18h00 et le mardi 2 juillet 2024 à 18 heures en cas de second tour, afin de contrôler la propagande électorale et les bulletins de vote. Ce contrôle s'opère sur la conformité des documents avec les dispositions du code électoral.
- > les enveloppes de propagande et les bulletins de vote seront remis à La Poste au fil de l'eau, et au plus tard le mercredi 26 juin 2024 à minuit pour le 1^{er} tour et le jeudi 4 juillet 2024 à minuit en cas de second tour.

Est annexé au présent procès-verbal le tableau de livraison qui a été diffusé aux candidats.

Ces points précisés, la séance est levée à 14h15 heures.

Le président de la commission
de propagande,



ERIC SARRET
Premier vice-président
au tribunal judiciaire de Vesoul

Le représentant du préfet,



Fabrice VUILLAUME
Directeur de la citoyenneté, de
l'immigration
et des libertés publiques

Le représentant de l'opérateur chargé
de l'envoi du matériel électoral,



Sylvie PANIER
Responsable équipe
Logissimo à La Poste

DÉPARTEMENT DE HAUTE-SAÔNE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - 30 juin et 7 juillet 2024

PROPAGANDE ÉLECTORALE

<u>Lieu de livraison</u>	Parc des expos – Zone Technologia – 1 rue Victor Dollé - 70000 VESOUL DD : (Lat. : 47.64099 ; Long. : 6.15039) DMS : (Lat. : 47° 38' 26.352" N ; Long. : 6° 9' 2.119" E)		
<u>Dates et horaires de livraison</u>	1 ^{er} tour : les 17 et 18 juin : de 8h30 à 18h00 2 nd tour : les 1 ^{er} et 2 juillet : de 8h30 à 18h00		
<u>QUANTITÉS MAXIMUM À LIVRER et/ou admises à remboursement</u>	1^{ère} circonscription Circulaires : 97 059 Bulletins de vote : 194 117	2^{ème} circonscription Circulaires : 98 262 Bulletins de vote : 196 524	
<u>Emplacements d'affichage</u>	372		
<u>Personnes à contacter</u>	Nathalie HURAUX : 03 84 77 70 75 Bilge UGURLU : 03 84 77 71 61		
<u>Observations</u>	- avant toute livraison, prévenir téléphoniquement de la date et de l'heure - nécessité d'un camion à hayon		

Réunion de la commission de propagande (date, heure et lieu de réunion) :

Parc des expos – Zone Technologia – 1 rue Victor Dollé - 70000 VESOUL

1^{er} tour : mardi 18 juin à 18h00

2^{ème} tour : mardi 2 juillet à 18h00



Attention aux dates limites de dépôt de la propagande électorale : par le passé, la commission de propagande a déjà eu à refuser des documents arrivés hors délai.



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
SAÔNE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de la citoyenneté,
de l'immigration et des libertés publiques

Réunion de la commission locale de propagande

Lundi 17 juin 2024 à 14h00

Nom et prénom	Qualité	Adresse mél	Signature
SARRET Eric	Vice Président du Tribunal Judiciaire	eric.sarret@justice.fr	
WILLIAMS Fabrice	Secrétaire	fabrice.williams@haut-saone.gouv.fr	
PANIER Sylvie	Responsable de la Poste	Sylvie.pamais@laposte.fr	
LOUCHEROL Bruno	Chef du bureau de élections	bruno.loucheol@haut-saone.gouv.fr	
HURAU Nathalie	Bureau de élections	pref-elections@haut-saone.gouv.fr	
UGELLE Bilge	Adjointe au chef de bureau	bilge.ugelle@haut-saone.gouv.fr	